



La Parole du Rav Brand

La Paracha de Bamidbar détaille le compte des douze tribus (Bamidbar, 1-2), ainsi que celui de la tribu de Lévy. Elle rapporte les noms des fils et petits-fils de Lévy : « Guerchon et ces fils Livni et Chim'i ; Kehat et ses fils Amram, Yizhar Hevron et Ouziel ; Mérari et ses fils Mahli et Mouchi, et les travaux dans le Michkan de chacune de ces familles », (Bamidbar, 3-4). A la fin des quarante ans, les juifs qui entraient en Erets-Israël sont recomptés, et y figure chaque tribu avec ses familles : « Ruben, les familles de ses fils, la famille de Hanokh, la famille de Fallou, la famille de Hetsron et la famille de Karmi avec leur famille ; pour Nemouel, la famille de Nemoueli, pour Yamin celle de Yamini, pour Yahin celle de Yahini, pour Zerah celle de Zarhi, pour Chaoul celle de Chaouli etc. ». La Torah revient aussi sur l'emplacement de chaque tribu autour du Michkan. A quoi servent ces descriptions ? En fait, les Cohanim apportèrent les Korbanot, et les Lévi'im gardaient le Beth Hamikdach et y chantaient chaque jour. Lorsque le roi David préparait le service pour le Beth Hamikdach, il partageait les Cohanim et les Lévi'im en 24 familles. Tous devaient lui montrer leur arbre généalogique qui remontait aux Cohanim et Lévi'im qui figurent dans la Torah, comme mentionne le Livre de Divré Hayamim : « Eléazar a engendré Pinhas, Pinhas a engendré Avichoua, Avichoua... Bouki, Bouki... Ouzi... Zerahaia... Mérayot... Amarya... Ahitouv... Tsadok... Ahimaatz... Azaraya... Yohanan... Azarya qui était le Cohen qui a travaillé au Temple qu'avait construit Chelomo... », (Divré Hayamim, 5, 29-41). Voici les arbres généalogiques des familles de Lévi'im qui remontent aux ancêtres qui servaient aux Michkan de Givon, Nov, Chilo et devant Moché (j'abrège le récit) : « Les fils de Lévy, Guerchom, Kéhat et Mérari. Voici les noms des fils de Guerchom : Livni et Chim'i. Les fils de Kéhat : Amram, Yitzhar, Hébron et Ouziel. Fils de Mérari : Machli et Mouschi ; ce sont là les familles de Lévi, selon leurs pères. De Guérschom : Livni son fils ; Jachath son fils ; Zimma son fils ; Joach... Iddo... Zérach... Jeathraï... Le fils de Kéhat : Amminadav son fils ; Korah... Assir... Elkana... Evjasaph... Assir... Thachath... Uriel... Ozias... Saül... Fils d'Elkana : Amasaï et Achimoth ; Elkana... Tsophaï... Nachath... Éliab... Jerocham... Elkana... et les fils de Chmouel : le premier-né Vaschni et Avija. Fils de Mérari : Machli, Livni... Chim'ï... Uzza... Schimea... Hagguija... Asaja... Voici ceux que David établit pour la

direction du chant dans la maison de D-ieu, depuis que le Aron eut un lieu de repos : ils remplirent les fonctions de chantres devant le Michkan, devant la Tente d'Assignation, jusqu'à ce que Chelomo eût bâti la Maison de D-ieu à Jérusalem, et ils faisaient leur service d'après la règle qui leur était prescrite. Voici ceux qui officiaient avec leurs fils. D'entre les fils des Kéhat : Héman, le chantre, fils de Joël, fils de Samuel, fils d'Elkana... Jerocham... Éliel... Thoach... Tsuph... Elkana... Machath... Amasaï... Elkana... Joël... Azaria... Sophonie... Thachath... Assir... Evyasaph... Korah, fils de Jitzhar, fils de Kéhat, fils de Lévi, fils d'Israël. Son frère Asaph, qui se tenait à sa droite, Asaph, fils de Bérékia... de Schimea... Michaël... etc... Ethni... Zérach... fils de Guerschom, fils de Lévi. Fils de Merari, leurs frères, à la gauche : Éthan... etc. Fils de Schémer, fils de Machli, fils de Mouschi, fils de Merari, fils de Lévi. Leurs frères, les Lévités, étaient chargés de tout le service du Michkan, de la maison de D-ieu. Aharon et ses fils offraient les Korbanot sur le Mizbéah des holocaustes et de Ketoret sur le Mizbéah des parfums, ils remplissaient toutes les fonctions dans le lieu très saint, et faisaient l'expiation pour Israël, selon tout ce qu'avait ordonné Moché serviteur de D-ieu », (Livre de Divré Hayamim, 1, 6). Ce Livre rapporte aussi des noms de ministres et chefs d'armée de David avec les noms de leurs ancêtres, jusqu'aux personnalités cités dans le Houmach. Aucun de ses 1 300 000 de soldats n'était Mamzer ou de père inconnu. Eux aussi, avant de s'enrôler, devaient montrer leur arbre généalogique jusqu'à la génération de Moché (Kidouchin, 76b). Le grand Sanhédrin vérifiait l'ascendance de chaque nouveau Cohen qui se présentait au Beth Hamikdach, même au deuxième Beth Hamikdach (Michna, Midot, 5,4), où les livres de leurs arbres généalogiques étaient stockés. Lorsque certains livres furent consumés par le feu que les Grecs mettaient, les Sages les ont aussitôt reconstitués sur des bases de doubles (Flavius, Contre Apion, 1,7). A l'époque de David, tous les juifs observaient leur peuple, se connaissaient l'un l'autre et ainsi leur histoire depuis les Patriarches. Ils observaient les objets du Michkan ainsi que les habits des Cohanim, qui étaient identiques à la description dans le Houmach. Ainsi aucun doute quant à la transmission véridique du récit biblique n'est plus permis.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Torah compte les Léviim par famille, en racontant précisément le travail de chacun.
- On apprend ensuite l'importance de la pureté du Temple, qui était divisé en trois camps, empêchant ainsi, les hommes impurs de s'y rendre, selon la gravité de l'impureté.
- La Torah nous enseigne les lois de la femme "Sota" et du Nazir.
- La Torah ordonne ensuite aux Cohanim de nous bénir.
- Pour finir, la Paracha s'allonge inhabituellement, pour expliciter 12 fois le même texte, contenant la totalité de l'offrande, approchée par chacun des princes de chaque tribu.

Réponses 190 Chavouot

Enigme 1: L'Histoire de la Meguilat Rout se situe principalement à Beth Lehem, lieu de la sépulture de Rahel Iménoù.

Enigme 2: Il y a autant de lait dans le café que de café dans le lait.

Au début, chaque tasse contient le même volume de liquide. A la fin aussi puisqu'il y a eu un échange de même volume avec la cuillère. A la fin, s'il y a un volume de lait X dans la tasse de café, c'est qu'il manque ce même volume de café, qui se trouve forcément dans l'autre tasse.

Pour aller plus loin...

- 1) Pour quelle raison les paroles et les sujets des Midrachim et du Zohar sur la Sidra de Nasso sont particulièrement abondants (plus que les autres parachiot) ? (Sefer Hazakhoute, Rav Its'hak Meir Alter Migour)
- 2) Quel rapport y-a-t-il entre la pierre « piteda » (Pierre du 'Hochène de la tribu de Chimon) et les eaux de la Sota? (Toldot Its'hak, Its'hak Karo l'oncle du Beth Yossef)
- 3) Pour quelle raison fait-on boire à la Sota les eaux amères spécialement dans un récipient en argile (5-17) ? (Rabbénoù Béhayé)
- 4) Pour quelle raison la Torah continue-t-elle à appeler le Nazir dont les jours de son abstinence se sont accomplis « Nazir », comme il est dit « véa'hare yichté hanazir yayine ».

Ce dernier n'est pourtant plus Nazir après cette période d'abstinence de 30 jours ? (Alchikh Akadosh)

- 5) Pour quelle raison l'expression « ko tévarékhou » (ainsi vous bénirez) est-elle au pluriel, alors que celle qui suit et termine le passouk « amore lahème » (dis-leur) est au singulier (6-23) ? (Pélé Yoetz, Likoutei Batar Likoutei)
- 6) Qu'inclut la particule « éte » dans l'expression « ko tévarékhou éte bné Israël » (6-23) ? (Aleï Déché, Rabénoù Bé'hayé)
- 7) Quel message puissant est allusionné dans le nom du Nassi de la tribu d'Issakhar, « Nétanel ben Tsohar Nassi Issakhar » (7-18) ? (Or Ha'hama)

Yaacov Guetta

Halakha de la Semaine

Peut-on consommer de l'oignon ou de l'ail si ces derniers ont passé toute la nuit en étant découverts ?

La guemara (Nida page 17a) rapporte que cela est dangereux en raison du « roua'h raa » (=mauvais esprit) qui peut être présent sur ces aliments s'ils passent la nuit découverts. Cependant, cette loi n'a pas été retranscrite dans le livre du Rambam ni du Tour ni du Ch. Aroukh ce qui laisse à supposer que ce danger n'est plus d'actualité.

[Voir Chout Yad Haméir Siman 19 ; Chout Péri Hassadé 3 Siman 61,2; Chout cheme Aryé Y.D Siman 27; Yaskil Avdi O.H Helek 7 Siman 44,4]

D'ailleurs, c'est ce qu'écrivait le Rachal ('Houlin perek 8 Siman 12) explicitement en s'appuyant sur le Tossefote dans le traité Yoma (77b) et le traité 'houline (107b).

Malgré tout, il sera correct de faire attention à priori de ne pas laisser ces aliments découverts au cours de la nuit, si ce n'est qu'ils aient été assaisonnés, salés, cuits/grillés, ou qu'on ait versé de l'huile dessus. [Caf hahayime 116,92 et 116,93 ; Voir aussi Chevet Halévy Helek 3 Siman 169].

A posteriori, si cela n'a pas été respecté, on pourra les consommer. [Halikhote Olame Helek 7 parachat Pinhas ot 13 ; Chevet Halévy Helek 6 Siman 111 ot 5]

David Cohen

Vous appréciez *Shalshet News* ?

Alors soutenez sa parution en dédiant un numéro.

contactez-nous : Shalshet.news@gmail.com

Aire de Jeu

Charade

Mon premier fournit les glaciers même en été.
Mon second est un autre terme pour fatigue.
Mon troisième est un synonyme de choqué ou surpris.
Mon dernier est une note de musique.
Mon tout ne se consomme pas même avec modération.

Jeu de mots

Avec une 2ème vague,
les vacances tomberaient à l'eau.

Devinettes

- 1) Qui a été désigné responsable sur le service du Michkan ? (Rachi, 4-27)
- 2) Le « Métsora », le « Zav » et celui qui a été impurifié par un mort. En dehors de quel(s) camp(s) chacun d'entre eux doit se retirer ? (Rachi, 5-2)
- 3) Qui, en dehors de l'être humain à proprement dit, est appelé « Ich » ? (Rachi, 5-12)
- 4) Pourquoi la femme « Sota » doit-elle apporter une Min'ha d'orge et pas de blé ? (Rachi, 5-15)
- 5) Le mot « Amor » dans la Birkat Cohanim est écrit avec un « vav ». Pourquoi ? (Rachi, 6-23) Qu'est-ce que les « bné mérari » portaient ? (Rachi, 7-8)

Enigmes

Enigme 1 :

Qu'ont en commun la plus longue paracha de la Torah, le plus long des Psaumes et la plus longue massékheh de la Guemara ?

Enigme 2 :

Dix et Dix ne font pas vingt, et plus cinquante font onze...

Réponses aux questions

- 1) Du fait que la Sidra de Nasso tombe très souvent après Chavouot, fête marquant le don de la Torah, Hachem nous diffuse alors très « fraîchement » durant cette semaine après notre Kabalate Atorah, un immense flux de compréhension et de discernement nous aidant plus que jamais à interpréter et commenter abondamment la Torah (et donc surtout en premier lieu Nasso).
- 2) A l'instar des eaux de la Sota permettant de vérifier si une femme avait commis ou non l'adultère, cette pierre avait cette même propriété. En effet, si la femme qui la portait avait fauté, cette pierre se brisait miraculeusement comme pour désapprouver cet acte de Zenout prohibé par la Torah (« piteda » a d'ailleurs la même guématria que « lézona » (98), nombre rappelant les 98 malédictions de Ki Tavo).
- 3) On utilise ce type de récipient afin de faire une allusion à la Sota que si elle a été infidèle, elle disparaîtra non seulement de ce monde mais également du monde futur (elle ne se lèvera pas à la résurrection des morts). En effet, à l'instar de ce récipient de Héress Hanichbar (d'argile, se brisant facilement) qui n'a aucun moyen d'être réparé, ainsi en est-il de même pour cette épouse ayant commis l'adultère.
- 4) Bien qu'il lui ait permis de boire de nouveau du vin après 30 jours, il reste tout de même Nazir par la Torah, pour nous apprendre que ces 30 jours de Néziroute

influenceront pour toujours sur sa personne faisant de lui un être kadoch capable de boire dorénavant du vin avec kédoucha.

- 5) Le terme « amore » employé au sujet de la Birkate Cohanim peut aussi s'apparenter au langage « aimirekha » (comme dans le passouk déclarant : « vaHachem aimirékha ayome » (et Hachem t'aimera en ce jour)) signifiant « Il t'aimera ». D'ailleurs le mot « amore » ne signifie-t-il pas « amour » en espagnol ? (La Torah contient de nombreux mots de langues étrangères). Ainsi, la Torah fait allusion aux Cohanim qu'ils ne peuvent bénir les bné Israël que si et seulement si, ils éprouvent de l'amour pour eux (pour tous sans exception), d'où cette expression de « amore lahem » au singulier.
- 6) La particule « ète » inclut les anges qui bénéficient eux aussi de la bénédiction des Cohanim.
- 7) Celui qui accepte avec amour les souffrances que Hachem lui envoie en déclarant « cette souffrance (Tsoar, ce nom rappelle le mot « tsahar », évoquant la souffrance, les douloureuses épreuves), c'est Toi Hachem qui me l'a donnée (Nétanel, signifie « Hachem a donné ») et je l'accepte avec amour ». Cet individu « méritera une grande récompense » d'Hachem (Nossé Sakhare », signifiant « obtenir une récompense » s'apparente à « Nassi Issakhar »).

La voie de Chemouel

Aux frontières du réel

Parmi toutes les injonctions surprenantes que l'on retrouve dans la Torah, celle qui suit mérite une attention particulière : « Tu ne laisseras point vivre la magicienne » (Chémot 22,18). Tout d'abord, beaucoup s'étonneront que l'on puisse traiter dans les écrits saints d'un sujet qui, a priori, relève plus du mythe et de la légende, ce qui est particulièrement le cas de nos jours. Nos Sages révèlent cependant qu'à l'époque de nos ancêtres, la sorcellerie était monnaie courante (Pharaon disposait par exemple de mages capables de reproduire certaines plaies), raison pour laquelle la Torah prend la peine de s'y intéresser. Reste maintenant à comprendre pourquoi elle condamne aussi fermement la magie. Le Ramban explique que toutes ces pratiques avaient pour objectif principal de changer quelque chose décrété par D.ieu dans

l'intérêt de l'incantateur (Dévarim 18,12). Il est donc bien évident qu'un tel comportement ne peut être toléré, sans parler du fait que ces magiciens semaient le trouble parmi les faibles d'esprit, incarnant à leur yeux une forme de suprématie comparable au Maître du monde.

Chaoul sera le premier roi à prendre le sujet vraiment au sérieux. Tout au long de son règne, il s'employa à traquer tous les sorciers qui infectaient la Terre sainte, si bien que son zèle finit par porter ses fruits. Seule la mère d'Avner, général des armées de Chaoul, réussit à échapper au massacre. Et elle se gardait bien de faire savoir qu'elle était capable de communiquer avec les morts. A ce moment, elle n'imaginait pas une seule seconde que le roi en personne finirait par avoir recours à ses services. Car depuis la disparition de Chemouel, la connexion entre ce monde et les mondes supérieurs s'affaiblit considérablement. Les rares prophètes restants, qui ne dépendaient pas de

l'influence spirituelle de Chemouel, était encore loin d'atteindre son niveau. En conséquence, lorsque la guerre éclata avec les Philistins, personne ne fut en mesure d'indiquer à Chaoul la marche à suivre. Une seule personne était susceptible de lui fournir des réponses : il s'agit bien sûr du Cohen Eviathar, qui avait en sa possession les Ourim VéToumim, ce fameux moyen de communication avec Hashem. Chaoul envoya alors plusieurs de ses hommes auprès de David qui avait recueilli le prêtre. Seulement, vu que le roi déchu avait massacré tout son clan, il ne pourra bénéficier des auspices du Cohen. Désarmé, Chaoul se résigna alors à enfreindre la loi qu'il s'était donné tant de mal à faire respecter. Pour le bien de son peuple, il lui fallait impérativement renouer contact avec celui qu'il avait toujours suivi : Chemouel.

Yehiel Allouche

Réponses dessin Chavouot

1. Le Choulhan Aroukh (Yoré Déa 89,1) nous enseigne qu'il faut patienter après avoir mangé de la viande pour pouvoir manger des laitages. Il existe plusieurs raisons dans les Richonim. Rachi explique du fait de la graisse qui reste dans la gorge jusqu'à la fin de la digestion. Le Rambam quant à lui explique cela à cause des morceaux de viande qui restent entre les dents et gardent le statut de viande pendant un certain temps comme le prouve la Guemara d'un Passouk. D'après le Choulhan Aroukh qui tranche comme les deux avis, le tonton devra retirer le morceau à cause de la raison de Rachi, car d'après lui, il a encore le statut de viande.

2. Le temps imparti est défini par la Guémara comme étant celui entre un repas et un autre, c'est-à-dire 6 heures comme on l'apprend de la Guemara Pessahim (12b). Dans le doute comme dans notre cas, certains autorisent soit parce qu'il s'agit d'un doute Midéranabane, soit en faisant un Sfèk Sfèka (double doute), à savoir : peut-être que les 6 heures sont passées et peut-être qu'on ne doit pas attendre 6 heures comme l'avis de Tossefot qu'on pourra se suffire de ne pas les manger dans un même repas, c'est-à-dire qu'on se suffira de les séparer par le Birkat Hamazon.

3. Tout cela n'a été dit que pour manger des laitages après de la viande, or si je veux manger de la viande après du fromage comme pour le jeune homme à la gauche de notre image, le Choulhan Aroukh (89,2) écrit qu'il pourra la manger immédiatement après s'être vérifié les mains et lavé la bouche. La raison est que le fromage ne reste généralement pas entre les dents et ne laisse pas de goût dans la gorge. Mais le Rama écrit que certains sont Mahmir et attendent après



avoir mangé un fromage dur. Celui-ci est défini par un fromage ayant un long affinage et même véreux d'après le Taz. Effectivement, un tel fromage, fort en goût, laisse un goût dans la bouche et reste même entre les dents d'après certains. Le cantal que mange ce jeune homme (si si, regardez bien l'image) à un temps d'affinage minimum de 30 jours et un vieux cantal jusqu'à 240 jours. Il pourrait donc s'appeler un vieux fromage et on devra attendre 6 heures après sa consommation pour manger de la viande d'après certains. Cependant, d'après le Rav Aaron Kotler et d'autres, il n'existe plus de fromage dur pour lequel on se doit d'attendre après, sans parler d'après l'avis du Choulhan Aroukh qui ne fait pas de différence entre le fromage dur ou pas. Mais il est à noter que dans le Beth Yossef, il écrit qu'on devra patienter une heure d'après le Zohar.

4. Le Choulhan Aroukh (89,4) nous enseigne qu'après avoir terminé son repas Halavi, on se devra de nettoyer la table des miettes, car on craint qu'il reste dessus des laitages. On pourrait apprendre à plus forte raison qu'on ne devra pas utiliser le même pain pour ceux qui

mangent Halavi et ceux qui mangent Bassari comme dans notre dessin. Mais Rav Moché Feinshtein nous explique que s'il s'agit d'un pain entier destiné aux deux repas, la personne fera sûrement attention de ne pas le salir. Ce n'était donc pas complètement une erreur à moins que, comme dans notre dessin (peut-être) le pain paraisse contaminé et sali par du fromage.

5. Le Choulhan Aroukh (88,1) nous apprend qu'il est interdit de manger du lait et de la viande sur la même table sans différenciation, le risque étant de les manger en même temps.

6. Enfin la dernière erreur se trouve dans le fait que la Halla que David propose soit Halavi, or le Choulhan Aroukh (97,1) nous enseigne qu'il est interdit de faire un pain Halavi, et qu'ainsi il deviendra interdit à la consommation. En effet, le risque est de venir à le manger avec de la viande. Mais il autorise de le faire en petite quantité, pour un repas, ou pour un seul jour d'après le Rama. Il n'est donc pas évident que ceci soit une erreur, ce qui rendait l'énigme un peu plus difficile à résoudre.

Haim Bellity

Les 1000 shekalim et la grossesse

Un Avrek de Re'hovot était marié depuis plusieurs années à une femme qui, à chaque grossesse, faisait des fausses couches. La femme finit par perdre confiance en elle et abandonna tout espoir. Après quelques années, elle tomba enceinte et la grossesse se passait bien cette fois bH. Un jour, l'avrek et sa femme prirent la voiture et eurent un accident avec une voiture neuve. L'avrek paya alors 1000 shekalim alors qu'il ne le devait pas. Après quelques jours, la femme eut des douleurs très importantes. Son mari l'emmena alors à l'hôpital et expliqua au médecin la situation de sa femme. Le médecin dit au mari : « Tu ne te rappelles pas de moi ? » Le mari répondit : « Tu es celui avec qui j'ai eu l'accident et à qui j'ai payé 1000 shekalim » Le médecin, qui était chef de service, se chargea sérieusement du dossier médical de la jeune femme et appela deux autres médecins spécialistes dans les grossesses pour qu'ils puissent gérer ce cas extrêmement rare. Et bH ils trouvèrent la solution et la femme accoucha d'une petite fille. De cette histoire on apprend l'importance de savoir laisser passer certaines choses.

Yoav Gueitz

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Yéouchoua Heshil

Rabbi Yéouchoua Heshil est né en 1578 à Vilnius. Il étudia dans sa ville natale auprès des plus grands Sages, ainsi qu'à Lublin avec Rabbi Shimon Wolf Auerbach. Il fut rabbin de Grodna et Lvov, et plus tard rabbin et Roch yeshiva de Cracovie, remplaçant Rabbi Natan Shapira. Parmi ses nombreux élèves, on comptait Rabbi Shabtai Cohen (le "Shakh"), Rabbi Guershon Ashkénazi et Rabbi Arié Leib de Cracovie. Rabbi Yéouchoua a écrit de nombreux livres dont un portant sur la Kabbala. Après son décès, un recueil de questions-réponses intitulé "Pnei Yéouchoua" a été publié à Amsterdam par le petit-fils et les proches de l'auteur, semblable au célèbre livre de son arrière-petit-fils, Rabbi Yaacov Yéouchoua Falk. Il serait dans la lignée de Rabbénou Tam, petit-fils de Rachi, et donc de la lignée de David. Il aurait eu 11 enfants de sa femme. Rabbi Yéouchoua quitta ce monde en 1648 et fut enterré dans l'ancien cimetière juif de Cracovie.

David Lasry

Valeurs immuables

« Hachem parla à Moïse, en disant : Prends le relevé des fils de Guerchon, également, selon leur maison paternelle... » (Bamidbar 4,21-22)

L'expression « également » laisse entendre que le dénombrement des Guerchonites est lié à celui des Kéhatites, décrit plus haut. Les Kéhatites ont la responsabilité du transport des pièces les plus sacrées du Tabernacle et les Guerchonites ont la charge des objets d'une sainteté moins grande. En disant « également », la Torah veut souligner que les deux tâches sont nécessaires, et que toutes deux doivent être effectuées avec une joie similaire. L'adjonction de cet

adverbe véhicule un message implicite à l'intention de ceux qui n'ont pas fait de brillantes études, ou n'ont pas les moyens de soutenir les institutions de Torah aussi largement qu'ils le souhaiteraient. Ils ne doivent pas se décourager et penser que les efforts investis dans l'étude de la Torah sont inutiles, ou que leurs dons sont insuffisants pour résoudre les problèmes financiers des institutions de Torah. En précisant que les autres tribus doivent être « également » comptées, la Torah souligne que la contribution de chacun, qu'il s'agisse de porter l'Arche d'Alliance ou de simples crochets et rideaux, est importante dans la mesure où chacun participe d'une manière unique et indispensable au service sacré (R. Moché Feinstein).

La Torah nous décrit cette semaine ce qu'il se passa Roch Hodech Nissan 2449, le 8ème jour de l'inauguration du Michkan. Le passouk dit : "Et ce fut le jour où Moché cessa de monter le Michkan..." (7,1) Rachi rapporte au nom du Midrach que, si on dit que Moché a cessé de monter le Michkan c'est que durant les 7 premiers jours de l'inauguration, il devait le monter, puis le défaire chaque jour. Ce jour-là, par contre, le montage devint fixe. A première vue, ce cérémonial était dû au fait que, durant les 7 premiers jours, bien qu'on y offrait déjà des Korbanot, la Chekhina ne résidait pas encore sur le Michkan. Il fallait donc le monter pour pouvoir faire les sacrifices, puis le démonter car il n'avait pas encore vocation à rester monté. Le 8ème jour il devint le lieu de résidence de la chekhina. Mais il y a peut-être ici un autre message. Le passouk de Michlé dit : "Car 7 fois tombe le Tsadik, puis se relève..." (24,16)

Le Yalkout chimoni explique que ce verset ne vient pas simplement dire que le tsadik a cette faculté de surmonter les échecs, il met en avant que les chutes sont un moyen pour le Tsadik de grandir. Car 7 fois tombe le Tsadik **et donc** il se relève. Chez le Tsadik, les épreuves et les échecs deviennent des tremplins pour sa progression. De même, notre peuple a traversé de nombreux exils. Ce ne sont pas juste des parenthèses noires de l'histoire que l'on cherche à oublier mais bien au contraire des étapes qui ont élevé le peuple. L'Egypte a permis aux bné Israël de pouvoir recevoir la Torah et la terre d'Israël. C'est d'ailleurs un des sens du texte de Véhi chéamda que nous lisons à Pessah. C'est elle (la haine des peuples) qui nous permet d'être là aujourd'hui. Cette haine qui a poussé l'homme à se remettre en question est la source de sa survie et son ascension. Pour revenir à notre Paracha, le Michkan était monté

et démonté chaque jour mais chaque démontage faisait partie du projet global pour édifier un Mikdach. Vu que la construction de ce Michkan était le témoignage du pardon d'Hachem à Son peuple concernant la faute du veau d'or, ainsi, tout ce processus servait à rappeler à l'homme que chaque échec doit devenir une opportunité de grandir. Même lorsque le tsadik tombe, ce n'est jamais pour rien car il aura su exploiter cette épreuve pour grandir. A l'heure où bon nombre d'entre nous reprend le chemin des synagogues, il serait inconcevable de repartir comme avant, en oubliant cette longue parenthèse qui nous a séparés. Chacun aura à cœur de prendre une décision personnelle pour faire de cette épreuve un tournant dans sa vie et ainsi transformer cette étape en un nouveau départ. (Darach David)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aviel est un bon Juif qui s'occupe bénévolement de la synagogue de sa communauté. Durant toute la période du confinement, il s'est efforcé d'aller la nettoyer de temps à autre afin qu'elle soit belle et prête pour sa réouverture. Il a donc veillé à ce que personne n'y pénètre pour ne pas risquer de laisser une quelconque trace de ce mauvais virus en son enceinte. Les jours passent et l'ouverture, ou plutôt la réouverture des lieux de culte pointe son nez à l'horizon. Évidemment, tout le monde est impatient de pouvoir y retourner pour glorifier le nom d'Hachem en répondant au Kadich et à la Kédoucha. Mais voilà que lorsque le gouvernement autorise enfin leur réouverture, il impose pour cela plusieurs conditions à respecter afin de ne pas risquer de propager à nouveau ce virus. Mis à part l'obligation de porter un masque et de se laver les mains, il demande aussi à ce que les distanciations sociales soient respectées. Jusqu'à là, ceci ne pose aucunement problème à Aviel qui comprend amplement, d'autant plus que notre Torah elle-même fait passer la vie avant tout. Mais lorsqu'il apprend que les offices ne pourront accepter tout le monde et qu'il y aura un nombre maximum de fidèles, il est désespéré. Leur communauté compte plusieurs centaines de fidèles et il est évident que chacun voudra participer aux téfilot dès que les portes de la Beth Haknesset ouvriront. Il essaye de faire un rapide calcul mais même en enlevant une centaine de personnes prudentes qui ne se dépêcheront pas d'y retourner avant d'avoir eu la certitude que tout cela n'est qu'un ancien souvenir, il reste toujours trop de monde. Il décide donc de compter seulement ceux ayant une obligation de faire Kadich, mais là encore il est au-delà du nombre autorisé. Il se demande maintenant s'il a le droit de donner priorité aux personnes qui ne ratent aucun office habituellement ou bien aux donateurs réguliers car dans ces moments difficiles, les comptes de la synagogue sont au rouge. Peut-être même qu'il faudrait donner préséance aux érudits en Torah ou aux Cohanim. Il ne sait plus quoi faire. Mais lorsqu'il commence à parler de cela aux gens de sa communauté, il se rend compte

rapidement que personne ne veut laisser sa place. Chacun est impatient de louer Hachem dans l'enceinte de la synagogue et ils rétorquent d'ailleurs qu'ils ont tous une part dans cette synagogue. Il va donc trouver le Rav pour lui poser la question. La Guemara Orayot (12b) apprend du Passouk "Vékidachto Ki Ete Lehem..." que nous avons le devoir de donner priorité à celui qui est le plus Kadoch à prendre la première part et à être le premier pour tout partage. C'est-à-dire qu'on devra honorer en premier lieu le Talmid 'Hakham qui enseigne la Halakha, ensuite celui qui enseigne des Pilpoulim sans arriver à la Halakha, puis le Cohen qui n'est pas Talmid 'Hakham, et enfin le Lévi et le Israël, comme l'écrit le Baèr Etèv. Cependant, cela a été dit seulement pour une chose qui n'appartient à personne mais dans le cas d'une Beth Haknesset dont tout le monde a participé financièrement pour sa construction et continue à participer aux frais, chacun a une part dedans et il n'y a donc aucune priorité qui revient à quiconque. En 1931, alors qu'une épidémie touchait la ville de Pozna, pas toute la communauté ne pouvait participer aux Téfilot à cause des lois de distanciation sociale qui exigeaient de laisser une place libre entre chaque fidèle. Il fut donc décidé que la moitié prierait la fête de Roch Hachana tandis que l'autre le jour de Yom Kippour. Pour définir qui prierait quand, le Dayan fit un Goral (un tirage au sort). Le Rav Zilberstein trancha donc que de nos jours où les distanciations sociales sont encore plus strictes, le Rav devra mettre en place un Goral pour savoir qui prierait en premier. Le Rav ajoute qu'il sera peut-être même préférable qu'Aviel invite les personnes dans l'ordre alphabétique de leur nom de famille. Il termine en disant qu'on s'efforcera d'inviter deux Cohanim à chaque Téfila où l'on fera Birkat Cohanim afin de pouvoir bénéficier de leur Brakha qui est Midéorayta lorsqu'ils sont deux.

Haim Bellity

La Question

Dans la paracha de la semaine, nous sont rapportées les lois concernant la femme soupçonnée d'adultère. Ainsi, le verset nous dit que la femme en question allait au Temple et se faisait vérifier en buvant des eaux dans lesquelles, on avait glissé auparavant un parchemin comprenant le nom divin qui s'effaçait à l'intérieur. Le Talmud nous rapporte une controverse sur ce sujet. Selon rabbi Akiva, dans le cas où il était finalement avéré que la femme était innocente du péché d'adultère, si cette dernière était stérile, Hachem lui accordait le bonheur d'enfanter (afin de rétablir la paix dans son foyer). Cependant, Rabbi Eliezer réfute cette opinion, arguant que s'il en était ainsi, toutes les femmes stériles feraient en sorte d'être soupçonnées d'adultère dans l'espoir de pouvoir par ce procédé, accéder à la maternité. C'est pour cela que celui-ci pense que la bénédiction divine se retrouvait plutôt dans d'autres domaines tels que l'absence de douleurs dues à l'accouchement. Les Tossfot s'interrogent. Si rabbi Eliezer craint que les femmes éveillent volontairement les soupçons et la jalousie de leur mari, en quoi ce risque serait-il moins important que cela soit dans le but de pouvoir tomber enceinte ou pour en tirer un autre avantage tel que d'éviter les douleurs de

l'accouchement ? Dans un cas comme dans l'autre, elle provoquerait délibérément cette situation pour pouvoir bénéficier de la bénédiction l'accompagnant. Rabbi Pinhas Mekoritz propose une réponse : Nous apprenons de cette paracha, qu'Hachem est prêt à ce que son nom soit dissout dans l'eau, afin d'éviter qu'un divorce ne soit prononcé et ainsi rétablir la paix entre un homme et sa femme. Or il est écrit que si au bout de dix ans de mariage, un homme n'a toujours pas réussi à avoir un enfant, celui-ci peut divorcer afin de se remarier et ainsi pouvoir accomplir le commandement d'engendrer une descendance. Ainsi, si la récompense pour la femme soupçonnée mais n'ayant pas commis le péché d'adultère avait été de pouvoir engendrer, nous aurions cru qu'Hachem aurait accepté que Son nom soit dissous dans l'eau, pour éviter un divorce (pour cause de stérilité), au point que cela soit permis de le provoquer même à priori. C'est pour cela que rabbi Eliezer pense que la bénédiction permettait des facilités d'accouchement, bénédiction n'ayant pas une portée assez conséquente pour qu'il puisse nous venir à l'esprit que provoquer délibérément une suspicion entraînant l'effacement du nom divin dans les eaux, ne constitue pas une faute grave.

Réponses N°189 Bamidbar

Charade : Col Happer
Coude Im (Mi)

Rébus :
Baie / Mie / d' / Bar /
Scie / n' / Ail / Baies /
Eau / Ailes / Mots / Aide
בְּמִדְבָּר יִינִי בְּאֵהָל מוֹעֵד

Enigme 1: Il s'agit du livre de Chir Hachirim (7,10) (de Chélomo Hamélékh) : "Vé'hikékh Kéyène Hatov".

Enigme 2: *Solution 2 :*
1+4=5
[5 +] 2+5=12
[21+] 4+7=32
[32+] 5+8=45
[45+] 6+9=60
[60+] 7+10=77
[77+] 8+11=96

Solution 1 :
1+4=5
[5 +] 2+5=12
[12+] 3+6=21
[21+] 8+11=40